



Syllabus 2020-2021

Discipline : Musique instrumentale
Cycle : Secondaire
Année : sec. 1, 2, 3, 4 et 5

Introduction

Malgré le contexte de pandémie qui nous oblige présentement à enseigner aux bulles-classes (au lieu de l'instrumentation), nous travaillons afin de trouver des solutions pour permettre aux élèves de continuer l'apprentissage de leur instrument de musique. Nous avons à cœur la santé de vos enfants et le respect des règles sanitaires, et par conséquent, nous devons nous adapter à cette réalité. Malgré les contraintes, nous souhaitons de tout cœur faire vivre aux élèves une expérience positive et enrichissante.

Les compétences à développer :

CD1 : Créer des oeuvres instrumentales

CD2 : Interpréter des oeuvres musicales

CD3 : Apprécier des oeuvres musicales

Comment ces compétences seront développées?

Inventer : Activités d'apprentissage et d'évaluation réalisées en classe. Utilisation de SmartMusic à la maison pour éditer des partitions.

Interpréter : Pour l'appropriation de la technique instrumentale, utilisation d'une méthode pour assurer la progression des savoirs, et étude de répertoire varié (solo, duo, musique de chambre, pièces d'harmonie/orchestre). Afin d'apporter un support supplémentaire à l'élève, utilisation de SmartMusic à la maison.

Apprécier : Activités d'apprentissage et d'évaluation réalisées en classe. Recherche et découverte de répertoire via internet (YouTube, etc.)

Aperçu du contenu : savoirs essentiels

Créer : Exploiter des idées en vue d'une création musicale. Exploiter des moyens sonores (son instrument), des éléments du langage musical et de technique. Structurer sa création musicale. Rendre compte de son expérience de création musicale.

Interpréter : S'approprier le contenu musical de la pièce (langage musical et représentation graphique : hauteur, durée, intensité, forme). S'approprier le contenu musical de la pièce (langage musical, structure et représentation graphique : hauteur, durée, intensité, forme). Appliquer des éléments de la technique instrumentale (soins et entretien de l'instrument, posture, maintien, respiration, production sonore, intonation, articulation, doigté). S'approprier le caractère expressif de la pièce musicale (tempo, style, nuances, phrasé et articulation). Respecter les conventions relatives à la musique d'ensemble (suivre les indications du chef et être à l'écoute des autres).

Apprécier : Analyser une pièce et interpréter le sens de l'œuvre musicale. Porter un jugement d'ordre critique et esthétique. Rendre compte de son expérience d'appréciation.



Évaluations et communications du développement des compétences	
Évaluations et étapes	Communication dans bulletins
CD1	
Étape 1	
Étape 2	X
Étape 3	X
CD2	
Étape 1	
Étape 2	X
Étape 3	X
CD3	
Étape 1	X
Étape 2	
Étape 3	X